



On nous oblige à payer les dettes de l'ancienne propriétaire

Par **gribouille69**, le **06/05/2008** à **12:57**

Bonjour,

Nous avons acheté un appartement au mois de juin 2007 au mois de septembre 2007 nous avons un rappel de 1698,48 euros!!! Après explication avec le syndic celui-ci nous dit que c'est la loi qu'on doit payer!! Je suis en rage le notaire dit que c'est pas de sa faute, le syndic aussi, et l'agence immobilière aussi!! L'ancienne propriétaire en a rien à faire elle ricane et se moque de nous (cette somme correspond à un dégat des eaux qui remonte au mois de mai! Que faire merci de nous aider nous sommes des gens avec des salaires moyens nous avons fait un crédit sur 34 ans nous ne sommes pas riche cette histoire nous met dans une belle panade.